



REVUE DE PRESSE

Vendredi 19 janvier 2018



Prix des lunettes : comptez du simple au double

Les dépenses d'optique des Français en 2016

6,2 milliards d'euros

↗ + 0,5% sur un an

↗ + 39% sur dix ans

Le budget lunettes des Français reste le plus élevé des pays riches, avec un prix moyen de **316 €** pour une monture équipée de verres simples, et de **613 €** avec des verres progressifs.



Le prix des verres pour une même correction varie du simple au double

✓ Pour un **enfant** équipé de verres simples, une même paire pourra coûter de **126 € à 257 €** (hors monture).

Exemples

✓ Pour un **adulte** équipé de verres progressifs haut de gamme, une même paire pourra coûter de **399 € à 711 €** (hors monture).



Un comparateur de devis en ligne

90% des consommateurs couverts par une assurance individuelle ont un reste à charge, parfois très élevé.



L'UFC-Que Choisir a lancé hier son propre comparateur de devis en ligne. Il permet d'obtenir, à partir des informations contenues sur son ordonnance, la répartition des prix sur le marché pour sa propre correction.

Source : UFC Que Choisir

INFOGRAPHIE CL

■ La CSG a augmenté de 1,7 point au 1^{er} janvier ■ Les retraités, pour qui il n'y a pas de compensation, accusent le coup ■ Ce sont plusieurs centaines d'euros perdus par an ■ Et un train de vie qui se dégrade.

Pouvoir d'achat: ces retraités qui trinquent

” Au Secours populaire, on voit de plus en plus de retraités.



Les retraités, par la voix de leurs syndicats, s'inquiètent de la baisse constante de leur pouvoir d'achat. La hausse de la CSG constitue un nouveau coup dur. Photos Quentin Petit

Lénoëlle SIMON
Lsimon@charentelibre.fr

Ils ne sont pas omniprésents dans les médias. Quand ils étaient descendus dans les rues d'Angoulême en septembre pour protester contre la baisse de leur pouvoir d'achat, les syndicats de retraités estimaient être 500 alors que la police avait compté 700! En ce début d'année, ils ont la gueule de bois. La CSG, la contribution sociale généralisée qui finance la protection sociale, a augmenté de 1,7 point. Les salariés sont gagnants (lire encadré), les retraités trinquent (1): 160 € de moins sur l'année pour Marcel

Trin (CGT) rien que pour la part complémentaire de sa retraite; 720 € de moins pour Christian Druesne (CFE-CGC) et sa femme. «C'est ma facture de chauffage.» «Et encore, si cela avait été du fuel, cela aurait augmenté», réagit Ben Abdallah. Je fais beaucoup de vélo, je vais me mettre à pédaler pour produire mon énergie! Ils font contre mauvaise fortune bon cœur, mais pour ces retraités charentais, c'est la goutte d'eau de trop, qui vise une classe d'âge déjà fortement mise à contribution. «Ça fait quatre ans que nos pensions de retraite sont bloquées. Les 0,8 % de revalorisation d'octobre ne couvrent même pas l'infla-

tion et ne suffisent pas à rattraper le retard. Ça représente 20 € par mois pour un retraité médian», pointe Pierre Jalade, secrétaire de la Fédération générale des retraités de la fonction publique.

Davantage de misère

Résultat: des retraités qui fondent, des charges qui augmentent – gaz, gazole, etc. –, un pouvoir d'achat qui se dégrade et des choix à faire. «C'est sur le budget culture et loisirs que l'on va rogner», réagit Daniel Baudout (CGT). «Le budget habillement aussi, restaurant et vacances. On part moins loin, moins longtemps», ajoute Jean-Louis

Landraud. Ses vacances, Ben Abdallah les passe chez les amis et les enfants. «Ce n'est pas ce qu'on appelle partir en vacances», le charrie Yvan Fayet. «Ce qu'on n'a plus, c'est de l'argent qui n'ira pas dans l'économie. Si j'ai besoin de faire des travaux chez moi, je les ferai désormais moi-même», enchérit-il. Pire, «de plus en plus de retraités sont touchés par la misère», pointe Reine Rivet, retraitée qui doit dire adieu à une centaine d'euros par an. «Je suis bénévole au Secours populaire, on voit de plus en plus de retraités qui n'ont presque plus rien à la fin du mois.» Christian Druesne qui siège à la commission d'aide sociale de la sécurité sociale

La plupart des salariés gagnent

Emmanuel Macron ne s'en est pas caché. Le président de la République veut accroître le pouvoir d'achat des salariés, quitte à faire peser l'effort un peu plus encore sur les retraités. Par un jeu de vases communicants, la grande majorité de ces actifs du privé sont gagnants. Pour eux aussi, la CSG (contribution sociale généralisée) augmente de 1,7 %, mais en contrepartie, les cotisations salariales (assurance-maladie et chômage) sont supprimées en deux temps: une première baisse de deux points sera visible sur la fiche de paie du mois de janvier, le reste à la fin du mois d'octobre. À partir de 2019, pour quelqu'un qui gagne le Smic, cela représentera 22 € brut de plus par mois, soit quand même 260 € par an. Plus le salaire est élevé, plus les gains sont importants. Un salarié gagnant 2 500 € brut aura 434 € de plus chaque année. Une somme qui monte à 1 798 € supplémentaires pour quelqu'un qui touche 16 600 € brut mensuels. Pour les travailleurs déjà très bien lotis qui gagnent plus de 31 916 € par mois, le gain est nul.

confirme. «On traite aujourd'hui des dossiers de retraités et de smicards, ce sont des profils qu'on ne voyait pas il y a dix ans», dit-il, pointant aussi le problème du renoncement aux soins des retraités. Alors, l'argument de la solidarité intergénérationnelle avancée par le gouvernement ne passe pas. «On n'a pas de leçon à recevoir en la matière. Nous, retraités, on aide nos enfants, nos petits-enfants et même nos parents», tance Daniel Baudout qui promet que l'intersyndicale ne lâchera rien.

(1) Ceux dont le revenu fiscal de référence est supérieur à 14 375 € (personne seule) et 22 051 € pour les couples.

Ben Abdallah, Ruelle

“ On ne va au resto qu'une fois par an



«J'ai 1 000 € de retraite. Avec ma femme, nous avons 2 300 € à nous deux. La hausse de la CSG me fait perdre 65 € par an rien que sur la part complémentaire de ma retraite. Ce sera plus sur ma retraite totale, je saurai à la fin du mois. Et je ne parle pas de l'assurance voiture, de la mutuelle, des charges fixes et des impôts locaux et fonciers: 3 500 € pour moi à Ruelle. On ne fait plus d'écarts. On ne va au restaurant qu'une fois par an quand on va voir notre fils. On regarde davantage les prix quand on veut acheter des choses à nos petits-enfants et il va falloir encore réduire et faire attention. Par exemple, ça veut dire acheter un pot-au-feu au lieu d'une entrecôte. Les retraités, on nous traite de nantis, mais on n'est pas des riches. Les anciens se sont battus pour nous et maintenant que nous sommes à la retraite, on doit se battre pour les autres.»

Nicole Bourdier, Marillac-le-Franc

“ 135 € de moins sur la part complémentaire



Nicole Bourdier a travaillé 42 ans comme ouvrière dans l'industrie textile. Son cas illustre les effets de seuil. «Je fais partie des toutes petites retraites: je touche 951 € par mois. Mon mari a 12 399 € mais notre revenu fiscal de référence est tout de même légèrement trop élevé pour être exonérés de la hausse de la CSG. Nous allons perdre 135 € chaque année rien que sur la part complémentaire de notre retraite. Je trouve cela scandaleux, après avoir autant travaillé, que l'on soit tous les deux concernés par la hausse de la CSG alors que seul le revenu de mon mari est supérieur au seuil. Nous achèterons moins. Quand on part, on essaye déjà de faire plusieurs choses en même temps pour économiser de l'essence et on ne va pas en vacances. On ne peut pas. Et encore, on a toujours été habitués à faire très attention.»

Daniel Baudout, Puymoyen

“ 600 € de moins, il faut réduire la voilure



Daniel Baudout, ancien ouvrier puis technicien d'atelier chez Leroy-Somer, touche 1 700 € de pension. «Quand je suis parti à la retraite, j'ai perdu 800 € par an car chez Leroy, les primes représentaient trois mois de salaire. Avec la hausse de la CSG, c'est encore 600 € de moins chaque année entre ma femme et moi. Il faut réduire la voilure. J'aime beaucoup lire et en retraite, on a le temps. Mais un livre, c'est 20 €, un spectacle c'est 50 €, le cinéma c'est aussi un budget. On regarde si on peut avoir des réductions avec Orange, on est attentif à tout. Les vacances, c'est avec les copains. On part à huit ou dix et on divise. Ou on part avec la caravane et on emmène les petits-enfants. Même le camping aujourd'hui n'est plus à la portée de tout le monde. J'ai fait le plein ce matin, j'ai mis 50 litres de gazole, j'ai payé 70 €, il y a deux ans, je payais 50 €.»

Stade d'eau vive: Bonneau répond à Bonnefoy

Dans un communiqué publié mercredi, François Bonneau, président du Département, et Florence Péchevis, vice-présidente en charge du sport, «*tiennent à rappeler l'objectivité des critères d'évaluation concernant le soutien financier au projet de stade d'eau vive de Jarnac*». Et de joindre la grille d'analyse technique qui a permis au jury de départager les deux projets et de donner sa préférence à Jarnac le 14 décembre dernier plutôt qu'à celui de Mansle. Une manière de répondre à Nicole Bonnefoy, conseillère départementale d'opposition et sénatrice, qui s'oppose à ce choix et appelle à un rassemblement citoyen pour un espace d'eau

vive à Mansle le samedi 3 février à 11 heures sur le site du Champion. «*Le projet de Jarnac a remporté 5 voix sur les 6 exprimées*», souligne encore le communiqué, dans un jury composé d'élus du Département, de la fédération de kayak, d'un représentant de la Région et du comité départemental olympique et sportif. «*Cela ne retire en rien la qualité du projet de Mansle, mais relève simplement de la prise en compte des éléments techniques fournis par l'étude Hydrostadium.*» Le Département précise aussi qu'il n'apporte qu'une aide à l'investissement de 300 000 euros «*dès lors que le plan de financement de la collectivité sera arrêté*».

■ Regrouper les communes de l'ancienne CDC de GrandCognac pour n'en faire qu'une ■ L'idée a été proposée en fin d'année ■ Dans le Maine-et-Loire, des maires ont fait le pas et ne le regrettent pas.

Cognac à 14: jouable ou pas?

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

Regrouper quatorze communes pour n'en faire qu'une. L'idée a été évoquée en fin d'année par Pierre-Yves Briand, le maire de Châteaubernard. À la suite des problèmes à l'Agglo, l' élu a proposé de créer une commune nouvelle à l'échelle de l'ancienne communauté de communes (CDC) de GrandCognac. «On sait qu'on ne sera pas majoritaire dans la grande agglo, qu'on va avoir du mal à se faire entendre. On doit regarder toutes les possibilités», observe-t-il (lire également ci-dessous). Si la sortie de l'interco est carrément inenvisageable, le regroupement à grande échelle, en revanche, peut s'étudier. D'autres l'ont fait bien avant Cognac.

Direction le Maine-et-Loire, département pilote en matière de fusions; 357 communes en 2015, 183 au 1^{er} janvier 2018. Au nord, Segré-en-Anjou-Bleu est née il y a un an du regroupement de quinze communes. Elles faisaient partie de la même CDC, vouée à se marier avec deux autres collectivités et ne voulant pas perdre les compétences qu'elles partageaient.

Des craintes au démarrage

En superficie (241,53 km²), c'est aujourd'hui la huitième commune de France, «légèrement devant Marseille», glisse Gilles Grimaud. Il était maire de Segré et de ses 7 500 habitants. Il est aujourd'hui à la tête d'une commune nouvelle de 18 500 habi-

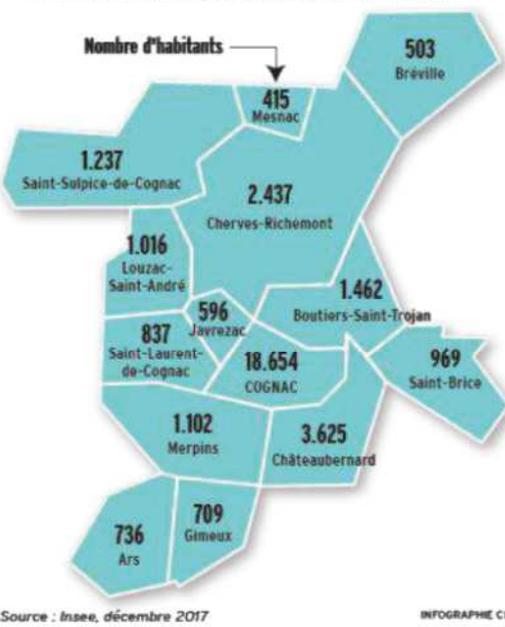
tants, ce que pèse Cognac, à elle seule. «Il y a eu des discussions pendant un an, avec des réticences marquées dans deux communes», indique-t-il. Certains élus craignaient de perdre leur identité, leur autonomie... Mais «c'est quoi une identité si vous n'avez plus les moyens de vivre dans votre commune, si vous n'avez plus d'école, plus de commerce?», interroge Philippe Chalopin. Lui est maire de Baugé-en-Anjou, 12 000 habitants, commune nouvelle créée en deux temps. Cinq communes se sont d'abord regroupées en 2013. Les dix autres membres de la CDC les ont rejointes en 2015 «pour profiter de la dynamique» et alors que l'intercommunalité était en pleine crise financière.

Un effet positif sur les finances

Aucun des deux maires ne ferait marche arrière. «Tout n'est pas rose mais c'est globalement très positif», constate Gilles Grimaud. Côté finances notamment. «Cette année a été exceptionnelle», observe l' élu qui a profité d'un maintien des dotations de l'État. Le compte administratif 2017 affiche un excédent de 2,7 millions d'euros. «À prendre avec des pincettes puisque les dotations ne seront pas toujours à ce niveau-là», précise-t-il. N'empêche: «Nous avons pu réaliser 8,5 millions d'euros d'investissement [1], en empruntant 2,3 millions.» Au budget précédent, la somme des investissements de chaque commune s'élevait à 7,5 millions d'euros avec 3,2 millions d'emprunt.

Et si elles ne faisaient qu'une ?

L'ancienne communauté de communes de GrandCognac, c'est 14 communes, regroupant 34.298 habitants et réparties sur 182,73 km²



«On n'a jamais autant investi, dit aussi Philippe Chalopin. On n'a pas augmenté les impôts et quasiment pas eu recours à l'emprunt.» Une force financière qui a permis de réinstaller des commerçants

dans les villages, de développer les services en milieu rural... «C'est simple: On a augmenté nos recettes de 14 % et fait 20 % d'économies en fonctionnement.» Dans les deux cas, la masse salariale a été contenue.

Proximité et réactivité

Pour garder la proximité avec les habitants, les élus ont fait le choix de conserver des conseils communaux. Ils se réunissent dans les mairies de chaque village, font remonter des propositions au conseil municipal... «La proximité et les services, c'est une affaire de la commune nouvelle», note Gilles Grimaud. On a décidé de ne laisser que les compétences structurantes, comme le développement écono-

»

Tout n'est pas rose mais c'est globalement très positif.

mique, à la CDC qui peut manquer de réactivité.»

Il y a tout de même des ombres au tableau. Des élus qui ont démissionné, estimant parfois que la démocratie était mise à mal. «Certains ont le sentiment d'avoir perdu en décision», note Philippe Chalopin. «Il y a une certaine lassitude chez les 223 conseillers municipaux», observe aussi Gilles Grimaud. Comment on fait pour les intéresser jusqu'en 2020?»

«Le frein, ce sont souvent les élus»

Sachant que les prochaines élections entraîneront un gros bouleversement. «Si la loi ne change pas, il n'y aura plus que 35 élus en 2020 pour tout Segré-en-Anjou-Bleu», note l' élu qui travaille avec l'Association des maires de France pour faire bouger les lignes. «C'est pour moi le seul problème de la commune nouvelle. Un conseil municipal de 60 personnes, ça me paraît bien.» «Le frein au regroupement, ce sont souvent les élus», constate Philippe Chalopin, «surpris de la manière dont les habitants se sont, eux, adaptés». «Pour la population, ça ne change pas grand-chose, ajoute Gilles Grimaud. Sauf que l'harmonisation profite au milieu rural.»

L'état d'esprit entre les élus a aussi changé. Philippe Chalopin: «Même dans une CDC où ça fonctionne très bien, vous ne pouvez pas empêcher les élus de penser d'abord à leur commune.» Dans une commune nouvelle, tout le monde tire dans le même sens. «Les élus des petites communes ont même abandonné l'idée qu'ils pouvaient se faire bouffer par la ville», juge Gilles Grimaud.

(1) Ce que souhaite investir GrandCognac en 2018.

«Il faut regarder ce qu'on a à gagner»

Une commune à 14. Autant le dire tout de suite, ça ne se fera pas demain. «Ce n'est pas quelque chose d'imminent. Mais on doit regarder si c'est possible, quels seraient les avantages et les inconvénients, quelles sont les conditions...», indique Pierre-Yves Briand, le maire de Châteaubernard, par ailleurs opposé à une simple fusion avec Cognac. Un cabinet se penche sur le sujet.

«Il faut regarder ce qu'on a à gagner», note Michel Gourinchas, le maire de Cognac. Mais j'ai des réserves naturelles quand on voit les difficultés qu'on subit pour créer une grande agglomération. Même son de cloche à Gimeux: «Ça peut être séduisant, mais je ne pense pas que les conseils municipaux aillent vers ça. À 14, on aurait la même chose que ce qu'on a à 58.» Et Chantal Nadeau de

poursuivre: «Les administrés ont besoin de la proximité d'un maire, même s'il n'a plus le rôle qu'il avait avant. Je ne suis pas sûre qu'ils soient prêts.» «Ce qui n'est pas une réalité aujourd'hui peut le devenir dans un, deux ou cinq ans», conclut Pierre-Yves Briand qui regrette presque que l'idée n'ait pas été étudiée avec la création de GrandCognac. «De toute façon, l'État va nous inciter à nous regrouper.»

Sortie de route pour la bourse d'échanges du Rétromobile

Le rendez-vous des fans de mécanique n'aura pas lieu ce week-end. Une première depuis 35 ans. L'association a décidé de mettre le frein.

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

On l'appelait communément le musée géant de la mécanique auto-moto à ciel ouvert. Un événement qui rassemblait à chaque édition des milliers de visiteurs de toute la France et plus de 200 exposants. À la fois un fourretout, une brocante, la caverne d'Ali Baba des pièces détachées en tous genres, en particulier de vieilles autos et de vieux deux-roues. La traditionnelle bourse d'échanges organisée par le Rétromobile club cognacais n'aura pas lieu cette année sur le Parc des Pierrières, en centre-bourg de Châteaubernard, où elle avait élu domicile depuis 2016 (1). Après trente-cinq ans de rendez-vous ininterrompu, l'association a décidé de couper le contact. Sans en faire beaucoup état.

«On le fait à contrecœur, mais ce n'était plus possible, confie Florent Martin, son président. Le coût de location des salles devient trop prohibitif pour une petite structure comme la nôtre. À Châteaubernard, ça devenait aussi cher aujourd'hui qu'à Cognac autrefois, de l'ordre de 4.000€, il fallait prendre une décision.»

Bisbille dans les rangs

Si Florent Martin avance le coût de l'organisation en premier lieu pour expliquer cet arrêt, d'autres facteurs ont contribué à cette issue. Dit dans un langage politiquement correct, «Nous n'avons pas trouvé non plus les moyens d'assurer une organisation optimale sur le plan matériel, comme nous n'avons pas réussi à manager ensemble pour trouver une solu-



Les passionnés ne pourront pas chiner cette année à Châteaubernard, «mais l'aventure de la bourse n'est pas finie», promet d'ores et déjà Florent Martin, le président du Rétromobile.

Photo archives G. B.

tion afin de maintenir ce rendez-vous», explique-t-il. Autrement dit, et comme le milieu des bourses d'échanges de pièces mécaniques le confirme sous le capot, les relations entre adhérents du Rétromobile, anciens et nouveaux, ne seraient plus au beau fixe.

«Disons que, comme toutes les associations, nous sommes à un tournant», résume Florent Martin qui assure néanmoins: «L'aventure n'est pas finie, la bourse reviendra.»

Peut-être plus sûrement l'été que l'hiver, les coûts de chauffage du plateau couvert de Châteaubernard étant incompressibles sou-

lignent-on à la mairie où les portes restent ouvertes à l'association. «On a travaillé avec ses représentants sur d'autres dates afin que les contraintes budgétaires soient moins difficiles. On reste ouvert aux discussions et toujours disposé à les accueillir», indique Jean-Michel Bocquet, le directeur des services de la commune. Dès l'an prochain, peut-être.

(1) Organisée autrefois à l'Espace 3000, la bourse avait migré à Châteaubernard, l'association jugeant déjà les coûts de location trop importants à Cognac.

Deux jours de grève chez Verallia

Majoritaire, la CGT a appelé à 40 heures de débrayage, de mardi soir à hier midi, pour dénoncer «la pression sur les salariés».

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

Le mouvement a été lancé mardi chez Verallia, au moment de la relève de 20 heures, et a duré jusqu'à hier midi, suivi par 80 % des salariés d'après la CGT, majoritaire sur le site de Châteaubernard. «*Toutes les machines sont arrêtées, aucune bouteille ne sort*», affirmait en matinée le délégué central CGT Dominique Spinali. Contactée hier, la direction n'a pas donné suite et n'a pas confirmé l'ampleur de la grève.

«Un cri d'alarme»

La CGT, également majoritaire à l'échelon national de Verallia, comptait dénoncer la dégradation des conditions de travail sur le site charentais. «*C'est un cri d'alerte, lance le délégué syndical Loïc Roux. Ces derniers mois, la charge de travail et la pression psychologique ont augmenté.*» «*On nous demande de faire plus de bouteilles de cognac, des flacons de plus en plus compliqués, poursuit Dominique Spinali. Et quand il y a une erreur, ce sont les salariés qui sont sanction-*



D'après le syndicat, 80% du personnel a suivi le mouvement, provoquant l'arrêt de toutes les machines sur le site de Châteaubernard.

Photo M. B.

nés.» En ligne de mire, plusieurs convocations survenues en décembre, après des erreurs.

De son côté, lors de ses vœux, le directeur du site charentais, Christian Garnaud, avait regretté le «*bémol*» que constituait la quantité de produits sortis des machines mais non conformes et donc non expédiés aux clients (lire CL du 10 janvier). Il avait appelé les 340 employés à «*bien faire du premier coup*», quitte à «*rectifier*

le tir sur le terrain, quand on voit qu'un collègue fait mal».

Une discussion s'est tenue entre la direction et le syndicat locaux, hier. Une autre rencontre s'est tenue au siège de la société, en région parisienne, pour évoquer «*le management au sein de Verallia*», rapporte Loïc Roux.

Rappelons que la société a été achetée au groupe Saint-Gobain par le fonds d'investissement Apollo, en 2015.

Le conseil planche sur les rythmes scolaires

Lors du dernier conseil municipal tenu mardi soir, les élus ont d'abord délibéré sur la fixation de l'indemnité représentative du logement pour les instituteurs. Reconduite à l'identique, elle s'élèvera à 2 185 €.

Rythmes scolaires. Le conseil a longuement débattu sur ce dossier, le choix étant laissé aux communes. Étant donné la préférence des parents pour une semaine de 4 jours et le coût des activités périscolaires, le conseil a voté pour la semaine de 4 jours.

Subvention. Une demande est parvenue du collège Font-Belle de Segonzac. Une famille de la commune demande une aide pour que leur enfant puisse participer à un voyage en Angleterre. La part restant à charge des familles s'élevant à 277 € par enfant, aides et subventions déduites, le conseil demande un complément d'informations et envisage d'aider chaque enfant de la commune, en fonction des revenus familiaux, à hauteur d'une trentaine d'euros.

Eaux pluviales et assainissement. Un suppléant ATD (agent technique du Département) a été demandé concernant principalement de la gestion des eaux pluviales. Pascal Martin s'est proposé. Siaepa Salles-d'Angles: l'agglomération Grand Cognac gérant l'assainissement, la liquidation de l'ancien syndicat est prononcée, une formalité administrative.

Voirie. Le dossier concernant les travaux de pose d'enrobé sur la route de Saint-Fort à Verrières, pour un montant de 31 071 €, a été retenu par la commission de la Grande-Champagne. Le chantier devrait être réalisé cette année.

Sivos Angeac - Salles-d'Angles - Saint-Fort. L'avance sur participation financière s'élève à 20 000 € pour le 1^{er} trimestre 2018.

Fourrière. Une convention doit être signée avec le syndicat. Une demande de mise à disposition d'un lecteur de puces a été faite afin de pouvoir identifier les chiens et chats errants sur la commune.

Collecte des déchets. Le maire a soulevé le problème du ramassage des ordures ménagères et rappelé qu'*«il est impératif de sortir les sacs, jaunes ou noirs, la veille au soir du ramassage»*. Lorsque des bacs sont présents, il est interdit de mettre des sacs par terre autour. *«Il y en a assez de passer son temps à nettoyer autour des bacs y compris autour des collecteurs de verre. Des personnes indélicates ont déjà été prévenues. Il y aura dépôt de plainte à la gendarmerie à chaque manquement à cette règle. C'est une question de civisme et d'hygiène»*.

Cérémonie des vœux. Pour clôturer la séance, le maire a rappelé le prochain rendez-vous de la cérémonie des vœux de la municipalité aux habitants, fixé au samedi 27 janvier à 11 heures.

CHATEAUBERNARD COGNAC RECTIFICATIF

Sylvie et Daniel ROCHETTE,
sa maman et son papa ;
Ella et Rodolphe, Elodie, Emilien et Carole,
ses sœurs, son frère, et leurs conjoints ;
ses neveux et ses nièces
ainsi que toute la famille,
parents et amis
ont l'immense douleur
de vous faire part du décès accidentel de

M. Eddy ROCHETTE,

survenu à l'âge de 24 ans.

Ses obsèques religieuses seront célébrées
le samedi 20 janvier 2018, à 14 h 30,
en la chapelle des Templiers
au bourg de Châteaubernard,
suivies de l'inhumation au cimetière
de cette même commune.
Eddy repose à la maison funéraire
du Plassin, entrée n° 3, à Gensac-la-Pallue,
où la famille recevra des visites ce jour,
vendredi 19 janvier, de 15 h à 18 h.

FF Hervait - F. Leclerc,
maison funéraire du Plassin, 32, rue Balzac,
Cognac, Jarnac, Segonzac, tél. 05.45.360.360.

«On va changer en profondeur»

■ Emmanuel Macron et Theresa May ont signé un traité sur le contrôle de l'immigration ■ Tous deux tiennent un même langage ■ Leur vision: «Une approche plus humaine, plus efficace».

«L'entente cordiale» entre la France et le Royaume-Uni a été vantée par Emmanuel Macron et Theresa May, hier lors d'un sommet franco-britannique à Sandhurst qui a débouché sur la signature d'un traité sur le contrôle de l'immigration et le prêt de la Tapisserie de Bayeux. Le traité, signé par le président français et la Première ministre britannique, est destiné à compléter les accords du Touquet de 2004, qui avaient instauré des contrôles d'immigration communs dans les ports des deux pays - sans réussir à juguler l'afflux de migrants à Calais.

»

Quelles que soient les négociations à venir (sur le Brexit), jamais ces discussions ne doivent nous amener à revenir sur la qualité de la relation bilatérale.»

Les deux dirigeants s'étaient retrouvés dans l'après-midi à l'Académie militaire royale de Sandhurst, prestigieux établissement situé à une cinquantaine de kilomètres au sud-ouest de Londres. Estimant que la situation n'était «pas satisfaisante à Calais», Emmanuel Macron a assuré que ce nouveau Traité de Sandhurst permettrait «d'améliorer la gestion technique, opérationnelle de cette frontière commune».



Emmanuel Macron a débuté son séjour en saluant les cadets français et anglais de la British military Academy Sandhurst. Photo AFP

«Cela va nous permettre de changer en profondeur les choses, aussi pour mineurs vulnérables, d'avoir une approche plus humaine, plus efficace, et de préserver la qualité de notre frontière commune», a-t-il ajouté, lors d'une conférence de presse avec Theresa May.

«C'est un coup monté»

Pour ce premier sommet bilatéral depuis le vote du Brexit, Londres entendait renforcer les liens avec Paris, comme en témoignent les annonces faites par le gouvernement britannique.

Ce sommet «montre qu'une relation solide entre nos deux pays, est dans l'intérêt du Royaume-Uni, de la France et de l'Europe», a insisté Theresa May, répétant: «Le Royaume-Uni se prépare à quitter l'UE, mais cela ne signifie pas qu'il quitte l'Europe». «Le Brexit n'a pas occupé l'essentiel de nos discussions», a relevé le président français. «Quelles que soient les négociations à venir, jamais ces discussions ne doivent nous amener à revenir sur la qualité de la relation bilatérale», a-t-il assuré. Ces annonces ont cependant été diversement accueillies par la classe politique et la presse bri-

tanniques, des voix s'élevant pour critiquer les concessions de Downing Street. «La France demande 45 millions de livres supplémentaires pour stopper les migrants à Calais, et on nous prête la tapisserie de Bayeux comme lot de consolation», s'est indigné le tabloïd europhobe Daily Mail, qui dénonce un «coup monté». En France, le nouveau traité sur l'immigration a déçu le président des Hauts-de-France, la région de Calais, Xavier Bertrand. «Il n'y a rien de nouveau, je ne vous cache pas que j'attendais un nouveau traité qui changerait vraiment la donne», a-t-il déploré.

Finances 50,5 millions versés à la France

Theresa May fait part de son intention d'augmenter de 44,5 millions de livres (50,5 millions d'euros) la contribution financière britannique au contrôle de la frontière à Calais, suite à une demande de la France.

«Nous renforcerons les infrastructures de sécurité avec davantage de vidéosurveillance, des clôtures et des technologies infrarouges à Calais et dans d'autres postes frontières», a assuré la Première ministre.

Sur la coopération en matière de défense, elle a également annoncé l'envoi de trois hélicoptères de transport lourd Chinook au Sahel pour épauler les troupes françaises, ainsi que des personnels non-combattants.



La contribution a été qualifiée de «conséquente» par une source proche de la délégation française, l'armée française manquant de capacités en la matière.

L'apaisement règne sur la ZAD

L'abandon du projet de l'aéroport sur Notre-Dame-des-Landes incite les occupants de la ZAD à ouvrir la concertation sur tous les dossiers: réouverture des routes et utilisation des terres agricoles.

Au lendemain de l'abandon du projet d'aéroport, une nouvelle phase délicate s'ouvre à Notre-Dame-des-Landes: l'avenir de la ZAD, dont les occupants se disent prêts à rouvrir les accès mais refusent toute expulsion. Première urgence: la libération des routes traversant la zone de Notre-Dame-des-Landes, signe fort d'un début de retour à la normalisation de la ZAD et à l'État de droit.

”

C'est bien enclenchée» pour la libération de la «route des chicanes».

Le Premier ministre Édouard Philippe a sommé mercredi les opposants de rendre les routes bloquées «à la libre circulation de tous», faute de quoi les forces de l'ordre «procéderont aux opérations nécessaires». Le ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb, a demandé hier matin que ce soit fait «d'ici la fin de la semaine prochaine».

Le mouvement anti-aéroport dans son ensemble s'est engagé mer-

credi «à y répondre lui-même», mais avec du temps et pas sous la contrainte policière. A la périphérie de la ZAD, les forces de l'ordre restaient discrètes hier matin, effectuant des contrôles routiers à des points clés afin d'éviter notamment l'introduction sur le site de matières dangereuses.

Sur les trois routes traversant la zone, une pose problème: la D281, dite aussi «route des chicanes», obstruée depuis cinq ans par divers obstacles (pneus, épaves de véhicules, barricades en tous genres) et «gardée» quasiment en permanence depuis des cabanes et miradors. Hier en début de soirée, la perspective de cette libération était «bien enclenchée», a assuré Julien Durand, porte-parole de l'association Acipa. Pour Jean-Paul Naud, maire (sans étiquette) de Notre-Dame-des-Landes, l'idéal est de pouvoir «la rouvrir sans l'intervention des forces de l'ordre».

Par ailleurs, les discussions ont commencé avec le groupe Vinci qui devait construire l'aéroport. Le PDG du groupe, Xavier Huillard, a été reçu hier par le ministre des Finances, Bruno Le Maire, et la ministre des Transports, Elisabeth Borne afin d'«entamer les discussions nécessaires pour tirer les conséquences de cette décision».



La «route des chicanes» devrait être réouverte sans heurts.

Photo AFP

La production bio privilégiée

Les discussions s'annoncent longues sur le devenir des terres de la zone, notamment sur les «5/600 hectares» selon le maire (sur 1.650), où les zadistes ont lancé des projets agricoles.

Le ministre de l'Agriculture, Stéphane Travert, a proposé hier d'assigner ces terres à la production de produits bio ou sous signes de qualité pour alimenter la restauration collective régionale. Les occupants de la ZAD se disent «prêts à négocier» avec

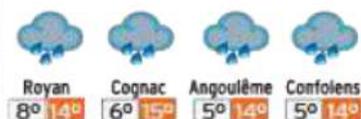
l'État sur le futur projet de territoire agricole, mais ont répondu à l'ultimatum d'Édouard Philippe, qui a donné jusqu'au 30 mars pour évacuer les lieux, par un «refus de toute expulsion».

«On va se battre pour que tout le monde puisse rester ici et on va continuer à construire nos vies ici», affirme une occupante de longue date de la ZAD. Certains zadistes indiquaient toutefois qu'ils partiraient d'eux-mêmes «vers d'autres luttes».

Cet après-midi



Samedi



Dimanche



Lundi



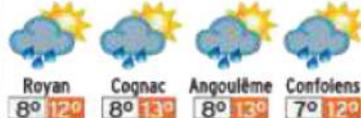
Mardi



Mercredi



Judi



Des averses.

Le temps est instable, avec des averses, parfois bien marquées. Le vent d'Ouest à Nord-Ouest est modéré à assez fort, des terres vers les îles, avec des rafales de l'ordre de 50 km/h, mais pouvant ponctuellement atteindre 60 à 70 km/h sous averses.

La popularité de Macron en hausse, Philippe recule

SONDAGE La popularité d'Emmanuel Macron continue de grimper (+2), alors que celle d'Édouard Philippe marque un coup d'arrêt en janvier (-4), selon un sondage Ifop-Fiducial diffusé hier. Avec 59 % d'avis favorables, le chef de l'État se maintient en troisième position des politiques dont les Français ont une « bonne opinion », derrière Nicolas Hulot, en net recul à 64 % (-6), et Alain Juppé, en hausse à 61 % (+2).

Pour Alain Rousset, le pouvoir joue aux apprentis sorciers

RÉGION Le président néo-aquitain refuse que le gouvernement retire l'apprentissage aux Conseils régionaux

C'est « en homme de gauche et en patron de Région » qu'Alain Rousset s'est livré hier matin au rituel immuable de ses vœux à la presse. Un exercice qui permet de faire passer des messages en interne et en externe.

En interne, Alain Rousset a dit « comprendre le malaise et l'inquiétude » des agents de la Région. Ses vœux au personnel à Bordeaux et Poitiers ont d'ailleurs été perturbés lundi et mardi. « On a mis plus l'accent sur le quantitatif que le qualitatif parce qu'il fallait que la machine ne s'arrête pas », reconnaît Alain Rousset qui rappelle que « fusionner trois régions ne s'est jamais fait en France. »

Le patron de la Nouvelle-Aquitaine a cependant souligné l'effort accompli par la Région en matière de rémunérations avec une enveloppe de 17 millions d'euros qui permettra aux agents de catégorie C de Limousin et d'Aquitaine d'être alignés sur leurs collègues de Poitou-Charentes et, au bout de trois ans, de gagner l'équivalent d'un mois supplémentaire de salaire.

Sur un plan plus politique, l'ancien député de la Gironde qui reste membre du PS - sa cotisation est d'ailleurs automatiquement prélevée sur son compte bancaire - se dit « consterné » par la pauvreté du débat d'idées. « On ne fait que reconstituer d'autres appareils », souligne celui qui s'est toujours tenu à l'écart du fonctionnement interne de son parti. Mais Alain Rousset se dit prêt à prendre la parole au prochain congrès pour défendre les thèmes qui lui sont chers, en tête desquels la décentralisation, la réconciliation de



Hier à la Région, Alain Rousset s'est déclaré « très inquiet sur la façon dont l'État fait de la concertation ». PHOTO QUENTIN SALINIER

la gauche avec l'entreprise, la lutte contre la pauvreté et la précarité. Il a d'ailleurs cité le pape François dans son discours.

« Recul de la décentralisation »

Se disant « très inquiet sur la façon dont l'État fait de la concertation », il s'est également référé à deux autres François, anciens présidents de la République, pour défendre les lois de décentralisation de 1982 que l'actuel exécutif remet, selon lui, en cause, en voulant retirer la compétence de l'apprentissage aux Régions pour la transférer aux branches professionnelles. « Le Medef est totalement illégitime pour parler d'apprentissage. D'ailleurs, combien M. Gattaz a-t-il d'apprentis dans son entreprise ? 70 % de l'apprentissage est assuré par les artisans. Cette réforme voulue par l'État, outre qu'il s'agit d'un recul historique de la décentralisation, va tuer des centaines de CFA et tuer les territoires ruraux. »

Alain Rousset, l'un des frondeurs en chef au sein de l'Association des Régions de France, a d'ailleurs prévu le 29 janvier, à Angoulême ou Bor-

deaux, un vaste rassemblement avec les chambres des Métiers, les chambres de commerce et les chambres d'agriculture ainsi que les organisations professionnelles pour s'opposer à ce transfert de compétences.

Le président de Nouvelle-Aquitaine s'est également exprimé sur Notre-Dame-des-Landes. « La décision d'abandon du projet peut inquiéter. Il n'y avait sans doute pas d'autre choix mais il y avait eu un référendum et la décision de collectivités locales. On ne peut pas accepter que quelques dizaines de personnes utilisent la violence pour bloquer la réalisation d'un projet. »

Le dossier de l'aéroport abandonné renvoie forcément au projet de LGV Bordeaux-Toulouse pour lequel Alain Rousset s'engage sans aucun relâchement. « Ceux qui pensent qu'il ne faut pas faire de LGV vont favoriser le développement des aéroports et des camions », affirme-t-il en visant clairement ses alliés écologistes à la Région dont l'un d'eux, le Girondin Vital Baude, assistait à la cérémonie des vœux.

Benoît Lasserre

Eau vive : pourquoi Jarnac ?

CANOË-KAYAK Le Département dévoile les critères qui l'ont conduit à choisir Jarnac plutôt que Mansle pour la construction du stade d'eau vive

ANTOINE BENEYTOU
angouleme@sudouest.fr

Midécembre dernier, à l'issue d'un vote, la commission sportive du Département, son président François Bonneau, le président du Comité départemental olympique et sportif (CDOS) et celui du comité de canoë-kayak ont choisi Jarnac comme lieu d'implantation d'un stade d'eau vive. La commune de l'agglomération du Grand-Cognac était en concurrence avec Mansle, soutenue notamment par la sénatrice et conseillère départementale Nicole Bonnefoy. Cette dernière appelle d'ailleurs à un « rassemblement citoyen » le 3 février sur le site du Champion, à Mansle, pour défendre ce projet.

Davantage de scolaires

Cette semaine, dans un communiqué intitulé « stade d'eau vive : une grille d'évaluation objective », le Département a dévoilé les critères qui sont entrés en ligne de compte dans le choix du site. La collectivité précise tout d'abord que le « pro-

jet de Jarnac a remporté cinq voix sur les six exprimées. Cela ne retire en rien la qualité du projet de Mansle, mais relève simplement de la prise en compte des éléments techniques fournis par l'étude Hydrostadium. »

L'évaluation s'appuyait donc sur l'intérêt touristique et économique, sportif, éducatif, mais aussi « l'implication, la motivation de la collectivité ». S'ajoutent des critères complémentaires. Sur l'intérêt touristique, tout d'abord, le projet jarnacais a sans doute emporté l'adhésion des votants. Avec, par exemple, davantage d'embarquements (6 810 contre 3 782 pour Mansle).

L'étude recense également 75 000 visiteurs dans les offices de tourisme du territoire jarnacais, contre 13 000 autour de Mansle.

Un coût supplémentaire ?

Le passage de la voie « flow vélo » proche du site de Jarnac, ou encore la proximité de Cognac et de ses hôtels a également pu plaider en faveur de l'option jarnacaise. L'étude fait également valoir une



La construction du stade d'eau vive nécessite un investissement de 3 millions d'euros. ARCHIVES G. B.

rentabilité prévue de 38 000 à 46 000 euros pour Jarnac, contre 11 200 euros pour Mansle. À l'inverse, le projet nord-charentais présentait une zone de chalandise plus importante avec 650 000 personnes contre 530 000 pour Jarnac. Côté sportif, Jarnac avait le mérite d'attirer davantage de licenciés : 125, contre 40 pour Mansle. Idem pour les scolaires : selon l'étude, 669 élèves de primaires, collèges et lycées auraient pu profiter du stade d'eau vive à Mansle, contre 2 185 dans le Jarnacais, avec les établissements cognacais non loin.

Viennent maintenant les « élé-

ments complémentaires » de cette étude. Où l'on se rend compte que le facteur « hydrologique » a pu jouer un rôle clé. En effet, le projet manslois aurait nécessité un système de pompage durant une bonne partie de l'année et n'aurait fonctionné en gravitaire que 45 à 65 jours par an. À l'inverse, selon l'étude, à Jarnac, le débit du fleuve permettrait à l'équipement de fonctionner 215 jours par an en gravitaire et seulement avec un système de pompage en période d'étiage, c'est-à-dire pendant le débit minimum du cours d'eau. Côté stationnement, Mansle semblait

toutefois l'emporter avec l'aménagement d'un parking de 140 places à l'entrée du site. Jarnac devrait, de son côté, se servir d'un parking existant situé à 300 mètres du stade, mais « déjà très utilisé en période estivale. »

L'étude indique enfin que le site de Mansle aurait nécessité un coût supplémentaire de 200 000 à 350 000 euros pour la construction d'un pont ou d'une rampe d'accès contre 30 000 à 50 000 euros pour Jarnac. Pour rappel, le coût du projet s'élève à 3 millions d'euros. Le Département apportera une aide de 300 000 euros.

Chambardements prévus dans les services

HÔPITAL Le CHI annonce une réorganisation d'ampleur de ses services. La mesure vise à dynamiser l'établissement, qui aurait perdu plus d'un 1 million d'euros l'an dernier

JONATHAN GUÉRIN
j.guerin@sudouest.fr

Cet après-midi, le directeur de l'hôpital va livrer ses vœux pour la nouvelle année. Ce sera une première pour Stéphane Jacob, arrivé en juin dernier en remplacement de Jérôme Trapeaux. L'occasion pour le fonctionnaire d'imprimer sa marque au centre hospitalier intercommunal (CHI) du Pays de Cognac.

Et selon nos informations, son discours va annoncer de grands changements. C'est ce qui a filtré d'une assemblée générale, réunie lundi dernier. La principale mesure tient à la réorganisation interne. Les services pneumologie et cardiologie disparaissent.

Mais plus qu'une perte, il s'agit surtout d'une nouvelle structuration. Car les spécialistes, eux, restent et seront répartis dans deux services de « médecine polyvalente » : « Avec l'aide d'un audit de l'Agence régionale de santé, nous avons engagé une recomposition capacitaire, notamment afin de rétablir la situation financière », confirme le directeur.

Redéploiement des lits

Dernière le jargon médical, une réorganisation, qui devrait être amorcée d'ici avril. À la place de la pneumologie et de la cardiologie, deux services de médecine polyvalente vont être créés. Le fait de ne plus sanctuariser des lits pour les deux spécialités disparues va permettre d'en déployer ailleurs. Ce sera le cas pour l'hôpital de semaine et de jour, dont la capacité va augmenter : ce service accueille des personnes pour de courts séjours, et constitue une activité relativement lucrative pour le CHI.

L'autre service renforcé sera les soins palliatifs. « Ils étaient disséminés partout dans l'établissement, rappelle Stéphane Jacob. L'idée est de les réunir pour rationaliser et mieux accompagner les patients. »



Les services de pneumologie et cardiologie vont s'effacer. Mais leurs spécialistes resteront et leurs lits seront transférés dans d'autres services au sein du centre hospitalier. PHOTO ARCHIVES ANNE LACALUD

Voilà pour l'essentiel. En prenant un peu de recul, on constate que cette stratégie semble marquer un tournant. « On a l'impression qu'ils ont compris ce qu'on dénonçait », résume Francis Fredon, secrétaire du syndicat Force ouvrière au CHI. « L'ancien directeur avait fermé des lits pour économiser en frais de personnels. Mais cela nous a privés de rentrées d'argent et on a atteint un plancher en termes de masse salariale. »

« Être attractif »

Sans confirmer totalement, le directeur prend une position claire : « On ne gagne pas d'argent en fermant des lits. Notre but n'est pas de faire des économies mais de l'activité. » Une méthode qui semble validée

Les syndicats surveillent

Le projet a réuni l'unanimité, même des syndicats. « Ce projet très ambitieux est une bonne chose pour rebooster notre hôpital et réduire notre déficit », commente Thierry Caillault, secrétaire général CGT. FO est plus mesuré mais a validé : « Ce projet n'est pas la panacée, mais pour la première, on nous propose autre chose que des suppressions de postes. Toutefois, nous resterons vigilants pour conserver les lits et les emplois, des organisations de travail décentes et un service public de qualité. »

par la communauté médicale : le projet a été voté à l'unanimité, avec les syndicats (lire ci-contre). « Je pense que le personnel s'est dit qu'il fallait faire quelque chose, réagit Stéphane Jacob. L'idée du projet, c'est aussi d'être attractif, montrer que l'hôpital bouge. »

Peut-être car la situation financière est inquiétante. Les comptes pour l'année 2017 ne sont pas encore connus, mais les syndicats parlent d'un déficit cumulé de 1,5 à 2 millions d'euros (ce que la direction dément). Au total, les dettes s'établi-

raient à 5 millions. La réorganisation des services, faite sans engager de travaux, ne devrait presque rien coûter. Toutefois, le CHI va avoir besoin de réaliser quelques recrutements pour son projet. Une bonne nouvelle qui se heurte à un autre problème : le territoire est relativement peu attractif, et faire venir des médecins s'annonce compliqué.

Le projet du CHI comporte d'autres axes, quiseront évoqués cet après-midi, et dont « SudOuest » rendra compte dans son édition de samedi.

Beaulieu a 50 ans

ÉDUCATION Le lycée fêtera cet anniversaire le 30 juin. Les anciens élèves, professeurs et personnels sont invités à se faire connaître

DIDIER FAUCARD
d.faucard@sudouest.fr

Cinquante ans. Ce n'est pas encore un âge canonique, mais il mérite sans aucun doute d'être fêté. Et c'est bien ce que s'appête à faire le lycée Beaulieu puisque l'établissement privé a passé son demi-siècle d'existence depuis septembre dernier. C'est à la rentrée 1967 que l'école de filles Notre-Dame-de-la-Providence et l'école de garçons Saint-Joseph ont réuni leurs élèves de classes de seconde, première et terminale dans un même établissement mixte. La première étape d'un processus qui a amené au regroupement des écoles privées de Cognac, définitivement achevé en 1974 pour former l'ensemble scolaire Saint-Joseph.

Retrouver les anciens

Depuis 1967, ce sont deux générations qui se sont succédé entre les murs et dans la cour du lycée. Et si l'établissement a, bien évidemment, évolué au fil du temps, il est une chose qui est demeurée, c'est un certain « esprit Beaulieu » qui est mis en exergue par nombre de ceux et celles qui sont passés par là, un caractère « famille » qui a marqué les esprits.

Et c'est bien cet esprit-là, autant que les cinquante ans que l'établissement veut célébrer le 30 juin prochain. Et pour cela, le lycée souhaite que le maximum « d'anciens » se retrouvent

lors de cette journée, « l'objectif serait d'arriver à réunir environ 400 personnes », indique le directeur Fabien Lorre. Ils sont donc invités à se faire connaître et, également, à envoyer des vidéos, photos et décrire ce qu'ils sont devenus, raconter un souvenir, une anecdote pour alimenter le « diaporama d'or » qui sera diffusé le 30 juin (1). Un « défi » leur est même lancé, celui de tenter de rassembler leurs classes pour refaire une photo, la classe la plus complète sera récompensée.

Mobilisation générale

Pour le reste, ces retrouvailles se dérouleront à partir de 16 h 30, agrémentées de photos, une animation musicale avec le groupe 1984 et des élèves du lycée, une conférence sur l'histoire du lycée. À 18 heures, Mgr Gosselin, évêque d'Angoulême, donnera une messe et à partir de 19 heures, place à la fête autour d'un cocktail.

Pour mettre cet anniversaire en musique, la mobilisation générale a été déclarée à tous les niveaux du chef d'établissement et de son épouse (pour la décoration), à l'association des anciens élèves, en passant par l'équipe éducative et particulièrement M^{me} Naud qui gère les inscriptions, en passant par les parents d'élèves, les collègues à la retraite ou les élèves eux-mêmes, dont Éloïse Malineau, élève de seconde qui a créé le

PORTES OUVERTES

Les portes ouvertes du lycée Beaulieu se dérouleront samedi 3 février de 10 à 17 heures. L'occasion de découvrir quelques spécificités de l'établissement : études du soir encadrées par des enseignants de 17h45 à 19h; option européenne (2h d'anglais en plus dont une en histoire); enseignement de l'italien; enseignement du chinois dès le collège; ISN (informatique et science du numérique) en terminale S; brevet d'initiation aéronautique en partenariat avec la base aérienne; aide à la construction du projet personnel d'orientation avec une journée de découverte du campus et des formations de La Rochelle pour les élèves de première et accompagnement au Salon de l'étudiant à Bordeaux pour les classes de terminale; aide par un intervenant extérieur à la construction de CV et lettres de motivation pour les terminales.

Les portes ouvertes du collège Saint-Joseph et de l'école de La Providence sont prévues le 10 mars.

logo de l'événement... Pour faire de cette journée, un moment fort. Ça semble bien parti.

(1) Renseignements et inscriptions auprès de M^{me} Naud au 05 45 82 02 87 ou 50ansbeaulieu@gmail.com

Des clés pour la nouvelle année des cyclotouristes

À la galette des Rois des Verriers cyclotourisme il est toujours un temps réservé au diaporama de la saison écoulée, rétrospective que prépare avec soin Robert Blanchard. Celui du vendredi 12 janvier fut particulièrement apprécié pour la qualité des prises de vues. Jean-Louis Girard le président du club en a aussi profité pour donner les dates clés de l'année. Les cyclistes organiseront au départ de la salle Jean-Tardif trois brevets de 80 km le 11 mars, 100 km le 24 mars et 150 km le 28 avril. La randonnée des Verriers est prévue le 2 septembre avec un point d'accueil à la salle des fêtes ; celle de Grande Champagne débutera à Gensac-la-Pallue le 27 mai. Les cyclistes partiront en voyage à Handaye.

Sandra Balian



Jean-Louis Girard, le président de l'AS Verriers cyclotourisme.

PHOTO SANDRA BALIAN

Les cuivres sous le feu des projecteurs ce week-end

AU CASTEL Les cuivres seront à l'honneur au Castel de Châteaubernard ce week-end. Demain à 20 h 30 le Brass Band de Charente proposera un concert aux côtés de deux invités de marque, Bastien Baumet, soliste international, euphonium principal du Paris Brass Band et Laurent Dupéré, trompettiste solo à l'Orchestre national de Bordeaux Aquitaine. Dimanche, à 17 heures, ils seront rejoints par 180 stagiaires issus des conservatoires du département, de l'école départementale de musique ainsi que quelques élèves extérieurs au département. Les concerts sont gratuits et le placement libre. Réservations au conservatoire de Grand Cognac jusqu'à aujourd'hui 12 h (05 45 82 19 39) puis au Castel directement à partir de 14 heures (05 45 32 76 81). Billetterie ouverte également avant le début de chaque concert.



Bastien Baumet, soliste, sera sur scène ce samedi. PHOTO

ARCHIVES

Ombres et lumière des vœux aux forces vives

Attendu par les uns et les autres, lors des vœux aux forces vives de la commune lundi dernier, le discours d'Alain Riffaud n'a surpris personne. À plusieurs reprises, il a fait part de ses réflexions au sujet de l'Agglo Grand-Cognac en termes forts : « Moments tumultueux, réactions violentes ; la dotation de solidarité communautaire en baisse drastique (-100 000 € pour nous) est une partie intégrante de nos budgets : le problème reste entier, comment sortir de cette impasse ? pas à n'importe quel prix, et surtout pas au détriment de nos petites communes rurales ».

Comme tant d'autres, Cherves-Richemont a dû faire une pause dans les investissements en 2017, après une période faste : création de l'Abaca, du rond-point de l'Épine, travaux à l'église Saint Vivien et à la crèche, aménagement de l'accueil de loisirs...

Avenir raisonnable

2018 sera donc obligatoirement raisonnable. Toutefois l'aménagement de la rue de la Garnerie et de la place du Champ-de foire est à l'ordre du jour. Le rond-point près de l'Abaca sera créé, et l'aménagement des bourgs de Richemont et de



Alain Riffaud et le Conseil municipal lors des vœux 2018 aux forces vives de la commune. PHOTO PIERRE BARRETEAU

Cherves sera lancé. Rappelant la fermeture du bureau de poste au 31 décembre et des deux dépôts de pain (remplacés par l'arrivée de la boulangerie Banette), Alain Riffaud a déploré « le désengagement de l'État avec la suppression de services publics auprès de la population rurale ». Il a appelé de ses vœux la création d'une « solution pérenne pour une fabrication de pain et pâtisserie sur la commune, tous les jours de la semaine, y compris le dimanche ».

Évoquer les difficultés et les zones d'ombre, c'est attirer l'attention sur le versant sombre d'une réalité qui demeure ensoleillée grâce à l'impact positif des entreprises locales favorisant le développement du territoire, mais aussi des services publics (écoles) et des nombreuses associations et de toutes les bonnes volontés qui sont en permanence les « forces vives » de la commune et contribuent à la rendre toujours plus agréable à vivre.

Pierre Barreteau